

Assurance événements de Duuo

Sommaire de la police.

L'assurance Événements de Duuo est une assurance responsabilité civile qui protège les hôtes en cas d'accident. Elle couvre entre autres les dommages corporels et matériels. Duuo vous donne également la possibilité d'ajouter une assurance de la responsabilité civile de l'hôte en matière d'alcool dans le cadre d'événements non sportifs!

Caractéristiques

Aucuns frais de service

L'assurance ne comporte aucuns frais de service, d'annulation ou autres frais cachés.

Aucune franchise

Un autre avantage exclusif de Duuo. L'assurance Événements de Duuo est une assurance de la responsabilité civile générale des entreprises sans franchise. Cela signifie qu'en cas de problème, c'est nous qui payons, pas vous.

Personnes assurées supplémentaires et certificats d'assurance

Votre certificat d'assurance sera automatiquement envoyé sur les lieux de votre événement lorsque vous souscrivez l'assurance. Besoin d'ajouter des co-hôtes ou des fournisseurs à votre police? C'est possible.



Garantie

Responsabilité civile

Si vous faites l'objet d'une réclamation en raison de dommages corporels ou matériels survenus pendant l'événement, nous vous protégeons. Nous couvrons aussi les dommages-intérêts compensatoires qui vous sont imposés, à concurrence de 5 000 000 \$. Et nous assumons tous les frais pour vous défendre en cas de poursuites ou d'allégations.

Montant d'assurance de la responsabilité civile

La police prévoit un montant de garantie de 5 000 000 \$ (dommages corporels et dommages matériels) et un montant de garantie de l'assurance de la responsabilité locative de 1 000 000 \$ (avec ou sans l'assurance de la responsabilité civile en matière d'alcool).

Assurance en matière d'alcool

La responsabilité civile de l'hôte en matière d'alcool peut être ajoutée pour les événements non sportifs, mais vous devez aussi obtenir les permis d'alcool exigés par votre province.

Vous avez des questions?
Pour en savoir plus, rendez-vous sur duuo.ca!